



TECKNYSCENE
09 52 44 43 39

TARIF LOCATION 2019

Sonorisation, Eclairage, Vidéo



TECKNYSCENE - 25 quai de l'industrie - 71600 PARAY le MONIAL
Tél : 09 52 44 43 39 - Fax : 03 73 60 00 02 - Mail : contact@tecknyscene.com

Photos non contractuelles

MAJ 30/06/19

CONSOLES DE MIXAGE

Code	Désignation	qté	HT/jour	TTC/jour
LOCVEN320	Console de mixage MIDAS Venice 320	1	120,00	144



TRAITEMENT DU SIGNAL

Code	Désignation	qté	HT/jour	TTC/jour
LOC1231DBX	Egaliseur graphique 2 x 31 bandes stéréo	2	27,00	32,40
LOCFSC966	Equaliseur analogique BSS FCS 966 2X30 bandes	1	30,00	36,00
LOC1066DBX	Compresseur/Limiteur/Gate stéréo	2	25,00	30,00
LOCMONEXL	Reverb TC electronic Mone XL	1	20,00	24,00
LOCMPX100	Reverb Lexicon MPX100	1	25,00	30,00

SOURCES AUDIO

Code	Désignation	qté	HT/jour	TTC/jour
LOCCDJ800	Lecteur CD CDJ800 pioneer	2	45,00	54

REGIE COMPLETE

Code	Désignation	qté	HT/jour	TTC/jour
LOCREGNUM1	Régie complète Numark avec double platine CDN35 + mixage CM200	1	35,00	42
LOCREGNUM2	Régie complète Numark avec double platine CDN35 + mixage CM200 + ampli RMX 850	3	50,00	60
LOCREG1	régie complète comprenant 1 mixer 1U + 1 lecteur CD USB + 1 micro HF SLX + 1 ampli	1	70,00	84
LOCREGVIDSON	Régie complète avec console AVM02 + double lecteur CD MP3 + 2 micro HF + lecteur DVD + ampli 4 voies SMQ750 audac	1	150,00	180

MICROS

Code	Désignation	qté	HT/jour	TTC/jour
LOCSLXREC	Recepteur HF SLX	1	30,00	36
LOCSLXEME	Emetteur main SLX cpasule SM58	1	12,00	14,4
LOCBLXREC	Recepteur HF BLX	2	30,00	36
LOCBLXEME	Emetteur main BLX cpasule SM58	2	12,00	14,4
LOCBLX1	Emetteur ceinture HF BLX	2	12,00	14,4
LOCQLXD	Kit emetteur main- recepteur HF QLXD capsule SM58	1	94,00	112,8
LOCWL183	Micro cravate statique cardio	2	7,00	8,4
LOCWH20	Micro serre-tête cardioïde	2	7,00	8,4
LOCPA805WB	Antenne directionnelle Shure Gain 10Db	3	20,00	24
LOCSM57	Micro shure inst SM57	6	8,00	9,6
LOCSM58	Micro main shure chant SM58	6	8,00	9,6
LOCBETA58	Micro main shure chant BETA58 (supercardiïde)	3	10,00	12
LOCBETA56A	Micro dynamique supercardiïde BETA56	1	11,00	13,2
LOCBETA57	Micro instrument dynamique supercardiïde BETA57	1	11,00	13,2
LOCBETA52	Micro instrument dynamique supercardiïde pour basses fréquences BETA52	1	12,00	14,4
LOCE602	Micro sennheiser instrument grave E602	1	8,00	9,6
LOCE604	Micro sennheiser pince pour percu E604	3	8,00	9,6
LOCE608	micro sennheiser miniature pour sax E608	1	8,00	9,6
LOCE609	Micro sennheiser pour guitare E609	2	8,00	9,6
LOCE664	Micro sennheiser overhead E664	3	10,00	12
LOCE614	Micro sennheiser charley E614	1	10,00	12
LOCHFASYMIC	Micro HF Mac Mah easy mic avec boîtier ceinture	1	20,00	24
LOCHFMAC	Micro HF Mac Mah	2	10,00	12



PIEDS DE MICRO

Code	Désignation	qté	HT/jour	TTC/jour
LOCPMICG	Pied de micro K&M standart avec perchette	14	3,00	3,60
LOCPMICP	Pied de micro K&M court avec perchette pour grosse caisse	1	3,00	3,60
LOCPEMB	Pied de micro K&M court sur embase lourde	1	3,00	3,60
LOCPMICPT	Pied de micro K&M court avec perchette télescopique	1	3,00	3,60

BOITES DE DIRECT et ALIM 48V

Code	Désignation	qté	HT/jour	TTC/jour
LOCSDIRECT	Boîtier de direct Samson	7	4,00	4,80
LOCALIMPH	Boîtier d'alimentation Phantom 48V	2	8,00	9,60

PUBLIC ADDRESS				
Code	Désignation	qté	HT/jour	TTC/jour
LOCICON700	Amplificateur Phonic ligne 100V 2X350W	1	45,00	54
LOCMULTI400	Amplificateur Audiopole ligne 100V 4X140W	1	50,00	60
LOCAM240	Amplificateur Rondson ligne 100V AM240 240W	1	35,00	42
LOCRB2035	Projecteur son ligne 100V Bouyer 2035	68	5,00	6

AMPLIFICATION				
Code	Désignation	qté	HT/jour	TTC/jour
LOCAS220	Ampli Audiophony 2X120W sous 4 homs	1	20,00	24
LOCHCA3	Ampli AGAudiopro 2X1200W sous 4 homs	6	35,00	42
LOCHCA6	Ampli AGAudiopro 2X2300W sous 4 homs	2	60,00	72



ENCEINTES				
Code	Désignation	qté	HT/jour	TTC/jour
LOCTFLV12	Enceinte Proel 300W	6	15,00	18
LOCTS3	Enceinte AGAudio pavillonnaire compacte 3 voies 1000W AES	16	40,00	48
LOCTS118H	Caisson de grave AGAudio 800W AES	8	35,00	42
LOCP5112	Enceinte AGAudio compacte 2voies 450W AES	4	25,00	30
LOCP5115	Enceinte AGAudio compacte 2voies 500W AES	10	25,00	30
LOCQ115	Enceinte C2R compacte 2voies 300W AES	3	18,00	21,6
LOCHKELEMENT	Enceinte Hkaudio Element Smart 1 Sub E110SUB-AS + 1 tete E835	2	70,00	84



SYSTEMES DE DIFFUSION				
Code	Désignation	qté	HT/jour	TTC/jour
LOCTSSET1	Système touring complet composé de 4 TS3 + 4 TS118H + 2HCA3 + 1HCA6 + XILICA DCP3060 + cables	1	550	660,00
LOCPACKSON	Pack sonorisation éclairage compose: Double lecteur CD ampli enceintes + cables	2	58,333	70,00
LOCPACKSONLUM	Pack sonorisation éclairage compose: Double lecteur CD ampli enceintes dispatching cables, 3 effets lumières	1	83,33	100,00
LOCEXPRESS	Système compact complet et autonome CD, HF, mixage, usb mp3 - 80w	2	33,33	40,00

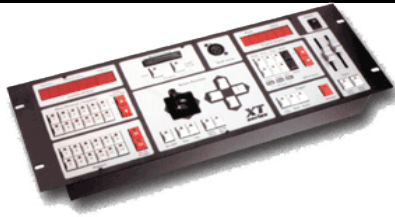
CABLAGE HP				
Code	Désignation	qté	HT/jour	TTC/jour
LOCSPEA2	Cable HP 4X2,5mm ² speakon 2m	4	0,70	0,84
LOCSPEA5	Cable HP 4X2,5mm ² speakon 5m	8	0,80	0,96
LOCSPEA10	Cable HP 2X2,5mm ² speakon 10m	4	0,80	0,96
LOCSPEA10	Cable HP 4X2,5mm ² speakon 10m	4	1,00	1,20
LOCSPEA20	Cable HP 2X2,5mm ² speakon 20m	15	1,00	1,20
LOCSPEA10	Cable HP 8X2,5mm ² speakon 3m	2	1,80	2,16
LOCSPEA10	Cable HP 8X2,5mm ² speakon 10m	4	2,50	3,00

MULTIPIRES AUDIO				
Code	Désignation	qté	HT/jour	TTC/jour
LOCMA164	Multipaire audio 16/4 30m	1	12,00	14,40
LOCMA328	Multipaire audio 32/8 50m	1	70,00	84,00



CONSOLES LUMIERE

Code	Désignation	qté	HT/jour	TTC/jour
LOCDIS8V	Dispatching lumières 8 voies	3	5,00	6
LOCDMX6	Console lumière DMX 6 voies	1	12,00	14,4
LOCDMX192	Controleur DMX ROBE 192	1	20,00	24
LOCDMXLED	Controleur DMX pour projecteur PARLEDS	1	12,00	14,4
LOCCONT48	Controleur DMX 2X24 voies	1	30,00	36



BLOCS DE PUISSANCE

Code	Désignation	qté	HT/jour	TTC/jour
LOCTBARRE	Barre de projecteur puissance intégrée 4 canaux de 5A + 4 PAR56	2	30,00	36
LOCBLOCM	Bloc de puissance 12X3000W	1	35,00	42
LOCBLOCW	Bloc de puissance WORK 040K2 12X3000W	1	40,00	48
LOCBLOCB	Bloc de puissance Botex DMX 4X2A	1	20,00	24

SPLITTER, MERGEUR

Code	Désignation	qté	HT/jour	TTC/jour
LOCSPLIT	Splitter work 5 out 3broches, 5 broches	1	10,00	12
LOCMERG	Mergeur Work 2 en 1	1	10,00	12

PROJECTEURS

Code	Désignation	qté	HT/jour	TTC/jour
LOC150SPOT	Lyre ROBE 150 XT 150W en rack par deux	4	35,00	42
LOCSCAN250	Scan ROBE 250XT 250W gobos rotatif	6	25,00	30



LOCPAR56	PAR 56 court chrome+ crochet+ elingue	22	5,00	6,00
LOCPAR64	PAR 64 long chrome+ crochet+ elingue	20	7,00	8,40
LOCPARLED	Loc Par Leds LUMIPAR12UQ RGBW 12 X8W	8	15,00	18,00
LOCSEL140	Horiziode asymétrique 1000W selecon	4	7,00	8,40
LOCDECSF	Découpe ETC source 4 zoom 25°/50°	2	15,00	18,00
LOCACL4	Paire de barre de 4 ACL soit 8 projecteur de 650W + bretelle série	1	40,00	48,00
LOCNOCTURNO	Projecteur architectural Fal nocturno 2500W en rack	1	100,00	120,00



ECLAIRAGES ANIMATION

Code	Désignation	qté	HT/jour	TTC/jour
LOCSTROBE	Stroboscope 1500W DMX	1	12,00	14,40
LOC		2	8,00	9,60
LOC		2	8,00	9,60
LOCMOON	Minimoon 50W	2	5,00	6,00
LOCZIPPER	zipper 100W	1	4,00	4,80
LOCMINSTRO	Mini strobe	2	5,00	6,00
LOCBLACKGUN	Black gun 400W	1	13,00	15,60
LOCDERBY	Derby 300W	2	7,00	8,40
LOCSTORM	Flower 250W ELC	6	8,00	9,60
LOCREVOIII	Flower à led DMX-512 - 392 LEDS	4	20,90	25,08

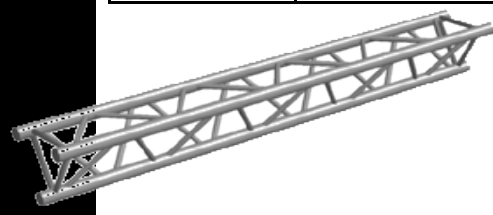
ECLAIRAGES POURSUITE

Code	Désignation	qté	HT/jour	TTC/jour
LOCP1200	Poursuite 1200HMI/S + changeur dichro	1	70,00	84

EFFETS SPECIAUX

Code	Désignation	qté	HT/jour	TTC/jour
LOCUNIQUE	Machine a brouillard DMX graduable 2 canaux	2	50,00	60,00
LOCSMOKE	Machine a fumee 1200W (accroche possible)	1	20,00	24,00

CABLAGE DATA				
Code	Désignation	qté	HT/jour	TTC/jour
LOCDMX40	Cable DMX 40m	2	7,00	8,40
LOCDMX10	Cable DMX 10m	8	1,50	1,80
LOCDMX6	Cable DMX 6m	8	1,00	1,20



STRUCTURE				
Code	Désignation	qté	HT/jour	TTC/jour
LOCX30D1M	Prolyte X30D triangle 1m	4	10,00	12,00
LOCX30D2M	Prolyte X30D triangle 2m	18	10,00	12,00
LOCANG2D	Prolyte X30D angle 90° pointe en bas	2	10,00	12,00
LOCANG3D	Prolyte X30D 3 direction	4	12,00	14,40

LEVAGE				
Code	Désignation	qté	HT/jour	TTC/jour
LOCALT300	Pied de levage 3m	4	10,00	12,00
LOCALT550	Pied de levage ASD 550 charge 225kg poids 110kg	4	35,00	42,00
LOCPEDLUM	Pied de lumiere charge 30kg	4	5,00	6,00
LOCPEDENCC	Pied d'enceinte à crémaillère	4	6,00	7,20
LOCPEDENC	Pied d'enceinte Proel	14	4,00	4,80
LOCPEDVID	Pied vidéoprojecteur + tablette inclinable	2	10,00	12,00
LOCEL1T	Elingue de levage	6	2,00	2,40

DETERMINER UNE SECTION DE CABLE ELECTRIQUE:

Les fabricants de câbles donnent les intensités que peuvent transporter les câbles qu'ils fabriquent tout en conservant un échauffement compatible avec la nature du câble considéré.
 Ces chiffres représentent un maximum, car ils ne tiennent pas compte des chutes de tension qui augmentent rapidement avec la longueur du câble.
 Dans la pratique, les tableaux suivants seront d'une grande utilité lorsque les longueurs de câbles mises en jeu sont importantes.
 Ces tableaux donnent les sections à utiliser en fonction des longueurs et des intensités à transporter.

SECTION DES CONDUCTEURS

Ces sections sont données pour des longueurs de 25 à 30 m.
 Pour des longueurs plus grandes, vous devrez passer à la section supérieure tous les 25 à 30 m.
 Exemple :
 Pour un courant électrique de 63 A et une longueur de 25 m, une section de 10 mm² conviendra, mais pour une longueur de 45 m, il faudra prendre du 16 mm².

Pour un même courant, mais pour un câble de 110 m (30 + 30 + 30 + 20), il faudra utiliser une section minimale de 35 mm²

Tableau synthétique						
Puissance en KVA	Intensité en A	Longueur câble maxi				
		30m	60m	90m	120m	150m
2,3	10	1,5 mm ²	2,5 mm ²	4 mm ²	6 mm ²	10 mm ²
3,6	16	2,5 mm ²	4 mm ²	6 mm ²	10 mm ²	16 mm ²
4,6	20	4 mm ²	6 mm ²	10 mm ²	16 mm ²	25 mm ²
7,3	32	6 mm ²	10 mm ²	16 mm ²	25 mm ²	35 mm ²
14,4	63	10 mm ²	16 mm ²	25 mm ²	35 mm ²	50 mm ²
28,7	125	16 mm ²	25 mm ²	35 mm ²	50 mm ²	
34,5	150	25 mm ²	35 mm ²	50 mm ²		
46,0	200	35 mm ²	50 mm ²			
57,5	250	50 mm ²				

RALLONGES SECTEUR

Code	Désignation	qté	HT/jour	TTC/jour
LOCRAL2	Rallonge 3G2,5mm² 2m	10	0,60	0,72
LOCRAL4	Rallonge 3G2,5mm² 4m	5	0,70	0,84
LOCRAL5	Rallonge 3G2,5mm² 5m	3	0,70	0,84
LOCRAL6	Rallonge 3G2,5mm² 6m	10	0,70	0,84
LOCRAL8	Rallonge 3G2,5mm² 8m	4	0,80	0,96
LOCRAL10	Rallonge 3G2,5mm² 10m	15	1,00	1,20
LOCRAL15	Rallonge 3G2,5mm² 15m	4	1,30	1,56
LOCRAL20	Rallonge 3G2,5mm² 20m	4	1,60	1,92

MULTIPLAIRES SECTEUR

Code	Désignation	qté	HT/jour	TTC/jour
LOCMUL20	Multipaire 8 voies 20m Harting	1	15,00	18,00
LOCMUL40	Multipaire 8 voies 40m Harting	2	25,00	30,00
LOCMUL15	Multipaire 5 voies 15m	1	12,00	14,40
LOCMUL6	Multipaire 6 voies 6m	2	5,00	6,00

MULTIPRISES

Code	Désignation	qté	HT/jour	TTC/jour
LOCMP3	Multiprise X3	10	0,4	0,48
LOCMP4	Multiprise X4	10	0,6	0,72
LOCMP5	Multiprise X5	5	0,7	0,84

CABLAGE SECTEUR >16A

Code	Désignation	qté	HT/jour	TTC/jour
LOC5G10P17	Cable 5G10 P17 32A 10m	3	5,00	6



VIDEOPROJECTEURS

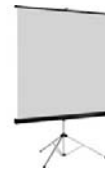
Code	Désignation	qté	HT/jour	TTC/jour
LOCVIDEOSHARP	videoprojecteur SHARP PGB10S 1200 lumens	1	58,33	70,00
LOCVIDEOOPTOMA	videoprojecteur Optoma X354 3300 lumens	1	58,33	70,00
LOCLGDX130	videoprojecteur LG DX130 3000 lumens	1	58,33	70,00
LOCXD8100	videoprojecteur Mitsubishi XD8100U 7000 lumens	1	280,00	336,00

MONITEURS

Code	Désignation	qté	HT/jour	TTC/jour
LOCECRLCD65	Ecran plat 65 pouces Samsung QB65LH	1	198,00	237,6
LOCPIDECR	Pied de sol pour ecran 65 pouces PF1UB	1	70,00	84
LOCECRLCD32H	Ecran Plat Hitachi 82 cm	1	55,00	66
LOCECRLCD32P	Ecran plat Philips 82 cm	1	60,00	72
LOCPVM9220	Moniteur Sony PVM 9220	1	15,00	18

ECRANS

Code	Désignation	qté	HT/jour	TTC/jour
LOCECR170	Ecran 1,70mx1,70m	1	29,36	35,11
LOCECR240	Ecran 2,40mX1,80m	1	33,55	40,13
LOCECR200	Ecran valise 3,00X2,00m	2	65,00	78,00
LOCECR300	Toile 3m X4m rétro ou face + structure X30D	1	90,00	108,00



SOURCES VIDEO

Code	Désignation	qté	HT/jour	TTC/jour
LOCVDVUS	Lecteur DVD USBLASTER VCD SVCD avec telecommande	1	10,00	12
LOCAVM02	mixer video Numark 4 voies in, 2 out + son	1	45,00	54
LOCMATVID	Matrice video Kramer			
LOCDSHDMI	Distributeur HDMI Kramer VM-4H	1	30,00	36

DECORATION - AMENAGEMENT

Code	Désignation	qté	HT/jour	TTC/jour
LOCFDSC	Fond de scène molleton noir 3mX5m norme M1	3	10,00	12
LOCFLEX	Flexitoil triangle isocèle B=3m H=5m	2	15,00	18
LOCFLEX2	Flexitoil 3mX4m	1	20,00	24
LOCTUBALU1	Tube aluminium longueur 1m	1	2,00	2,4
LOCTUBALU2	Tube aluminium longueur 2m	1	3,00	3,6
LOCTUBALU3	Tube aluminium longueur 3m	1	4,00	4,8
LOCCHAISE	Chaises Miami blanches	200	1,00	1,2
LOCTABLE150	Table ronde diam 150cm	16	5,85	7
LOCTABOVA	table ovale 16 places	1	16,72	20
LOCBANQ	Banque accueil en bois (aspect flight case)	1	15,00	18

Pour les locations sur plusieurs jours, vous pouvez consulter le tableau de coefficients suivant

Nbre de jours	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Coefficients	1	1,5	2	2,5	2,7	3	3,3	3,7	4	4,2
Nbre de jours	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Coefficients	4,5	4,8	5,1	5,4	5,7	6	6,3	6,6	6,9	7,2

Pour la livraison du matériel n'hésitez pas à nous contacter

LIVRAISON

LOCKM	Livraison materiel au Km			SUR DEVIS
-------	--------------------------	--	--	-----------

TECKNYSCENE - 25 quai de l'Industrie - 71600 PARAY le MONIAL
Tél : 09 52 44 43 39 - Fax : 03 73 60 00 02 - contact@tecknyscene.com

-1 RÉSERVATIONS

1-1 Toute réservation implique l'adhésion sans réserve à nos conditions générales de location quelques soient les clauses figurant au sein des bons de commande des clients.

1-2 Toutes les réservations doivent faire l'objet d'un écrit, courrier ou fax, de la part du client au moins 24h00 à l'avance et ne sont acceptables que dans la limite des stocks disponibles.

Le matériel faisant l'objet d'une réservation acceptée demeure disponible 2h00 maximum après la date de départ prévue.

1-3 Dans le cadre d'une annulation de réservation, tous les acomptes déjà versés restent acquis à la SARL TECKNYSCENE à titre de dédommagement forfaitaire.

1-4 Le client devra signaler lors de sa réservation si le matériel doit sortir du territoire national.

-2 PROPRIÉTÉ

Le matériel est la propriété de TECKNYSCENE, à ce titre il est insaisissable par les tiers et le locataire n'a pas le droit de le céder ou de le sous-louer. Il ne doit apporter aucune modification superficielle ou substantielle au matériel.

-3 DURÉE DE LA LOCATION

3-1 Le contrat de location obligatoirement délivré à chaque sortie de matériel indique la date et l'heure du retrait ainsi que la date présumée du retour.

3-2 Seul le retour physique du matériel en nos locaux détermine la durée de location et tout dépassement journalier sera facturé.

-4 RETRAIT DU MATÉRIEL

4-1 Le client réceptionne le matériel loué en nos locaux au jour et horaire prévu dans le contrat.

4-2 Le retrait du matériel s'effectue en échange d'un dépôt de garantie (à la discrétion de TECKNYSCENE, soit au moins 10 fois le montant de la location d'une journée) accompagné de la totalité du règlement de la location ou d'un bon de commande pour les sociétés ayant un compte ouvert dans nos registres.

4-3 Le client devra fournir un justificatif d'identité, et de domicile lors du retrait du matériel.

4-4 Le client qui le désire est convié à assister à l'essai du matériel mis en oeuvre systématiquement avant chaque départ. Après essai concluant, le matériel est considéré en parfait état de fonctionnement même si le client n'a pas assisté au test.

-5 RESTITUTION DU MATÉRIEL

5-1 Le client est tenu de restituer le matériel loué à la date figurant sur le contrat de location.

5-2 Toute prolongation de location devra être signalée 24h00 avant le retour prévu initialement. Elle ne pourra avoir lieu qu'après l'accord de TECKNYSCENE et devra dans tous les cas être confirmée par un nouveau contrat.

En cas de prolongation, les principes de facturation appliqués à la commande ne seront pas forcément maintenus.

5-3 Toute restitution non justifiée après la date prévue, entraînera la responsabilité du client pour les préjudices subis par la société TECKNYSCENE et sa clientèle.

5-4 Tout matériel manquant ou détérioré sera facturé sur la base des factures d'achat de la société TECKNYSCENE (valeur neuve). Un délai supplémentaire de 48h00 est admis pour la restitution de petits matériels et accessoires manquants au retour; passé ce délai, la facturation deviendra définitive. Les lampes restituées hors service seront facturées à 70 % de leur valeur neuve.

-6 TARIFS

Les prix facturés sont ceux du tarif en vigueur au jour de la livraison, TECKNYSCENE se réservant le droit de modifier ses tarifs à tout moment sans préavis. Le taux de T. V. A. appliqué est de 20% sur l'ensemble des services offerts.

-7 CONDITIONS DE REGLEMENT

7-1 Un acompte encaissable de 30% sera versé à la commande et le solde le jour de location.
7-2 TECKNYSCENE, sous réserve de l'accord de son service financier, pourra procéder à des ouvertures de compte pour ses clients.

7-3 Conformément à l'article 3 de la loi n°92-1442 du 31 décembre 1992, les prorogations d'échéances entraîneront automatiquement la perception d'agios au taux de 1,5 fois le taux d'intérêt légal.

7-4 Le non respect par le locataire de l'une quelconque de ces obligations aura pour conséquence:
- l'exigibilité immédiate de toute somme restant due, sans prendre en compte le mode et le terme de paiement initialement prévu.

- le paiement, à titre de clause pénale, en sus d'une indemnité, pour frais de recouvrement de 15 % sur le montant des sommes exigibles sous réserve de tous autres dus.

- l'autorisation pour TECKNYSCENE de surseoir à de nouvelles livraisons.

-8 RESPONSABILITÉS

8-1 Le locataire en qualité de dépositaire assume l'entière responsabilité du matériel dès sa prise en charge en nos locaux et jusqu'à sa restitution. Il est seul responsable de tous dégâts causés au matériel ou du fait du matériel.

8-2 Le locataire doit se préoccuper d'avoir les autorisations nécessaires pour l'utilisation des émetteurs H.F. audio et vidéo, talkie-walkie, radio, téléphone, etc.

8-3 L'indemnisation du matériel sinistré s'effectue sur la valeur de remplacement à neuf au jour du sinistre, sans application de dépréciation ni remise commerciale suivant le prix de vente public ou sur la base des frais de remise en état au coût du jour.

8-4 Le locataire doit utiliser le matériel conformément à sa destination.

8-5 La responsabilité de TECKNYSCENE ne saurait être engagée suite au non fonctionnement ou mauvais fonctionnement des appareils loués liés à l'adjonction de matériels non compatibles, ou à une mauvaise installation.

-9 ASSURANCES

9-1 Le locataire doit assurer le matériel pour sa valeur de remplacement à neuf.

9-2 L'assurance doit notamment couvrir les risques de vol, perte ou détérioration quelle qu'en soit la cause ou la nature.

9-3 Le locataire fait son affaire de tous risques de mise en jeu de sa responsabilité civile, à raison de tout dommage causé par le matériel ou à raison de toute utilisation pendant qu'il est sous sa garde.

-10 CLAUSE RESOLUTOIRE

À défaut par le locataire d'exécuter l'une quelconque des conditions générales de location, la résiliation de la location sera encourue de plein droit, 48 heures après une mise en demeure restée infructueuse et sans autre formalité judiciaire. Si le locataire refusait soit de payer soit de restituer le ou les matériels, les sommes versées en dépôt resteraient acquises au loueur, sans préjudice de tous les dommages et intérêts qui pourraient être réclamés par ailleurs.

-11 LITIGE

En cas de litige, le Tribunal de commerce de Macon (71) sera seul compétent.